

# introduction

Le métier de “bibliothécaire” connaît une importante évolution. Le développement considérable des nouvelles technologies de l’information a notamment pour conséquence de transformer en profondeur les modes de recherche, de collecte, de communication et de conservation des ressources documentaires.

Dans le même temps, les attentes et les besoins du public des bibliothèques se diversifient, et il convient d’adapter en conséquence le service rendu aux usagers.

Le référentiel “**bibliofil**” a pour objectif de permettre le développement d’une gestion prévisionnelle des compétences nécessaires à l’exercice de ce métier en tenant compte des nouveaux défis qu’il doit relever. Il a donc vocation à être mis à jour régulièrement.

“**bibliofil**” a été élaboré avec le concours de représentants de l’ensemble de la profession, de l’inspection générale des bibliothèques, de directions d’administrations centrales du Ministère de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère de la culture et de la communication. Il est destiné aux agents des corps de la filière bibliothèque. Il a été conçu en tenant compte de la diversité des lieux d’exercice : établissements d’enseignement supérieur et de recherche, établissements relevant du ministère chargé de la culture (BNF, BPI), bibliothèques municipales classées, ou encore services documentaires d’autres ministères...

Au-delà de cette diversité, “**bibliofil**” constitue une référence commune pour toute la filière des bibliothèques. Distinct du cadre juridique statutaire, il contribuera à adapter l’offre de formation à l’évolution des missions. Il facilitera la rédaction des fiches de poste, élaborées dans la perspective de la mobilité ou de la mise en œuvre de l’évaluation.

Nous vous invitons à faire de ce référentiel d’activités et de compétences un outil de dialogue au sein de la profession. Grâce à l’implication de tous, il facilitera la modernisation en cours d’un métier essentiel pour la diffusion du savoir.

Le directeur des personnels,  
de la modernisation et de l’administration



Dominique Antoine

Le directeur de l’enseignement supérieur



Jean-Marc Monteil